

L'écosystème des transports en commun en Île-de-France

05 JUIN 2024



L'Institut Paris Région a récemment publié une étude consacrée aux transports en commun en Île-de-France, soulignant leur rôle central dans la mobilité urbaine avec 22 % des trajets quotidiens, soit 9,1 millions de déplacements par jour. Ce réseau est un moteur économique majeur, générant plus de 120 000 emplois directs. Bien que la marche à pied représente 41 % et la voiture 33,5 %, l'utilisation des transports en commun continue de croître. Entre 2010 et 2019, le nombre total de déplacements a augmenté de 2 %, tandis que ceux en transports en commun ont bondi de 10 %. Cette augmentation est due aux préoccupations environnementales, sociales et économiques.

L'exploitation de ce vaste réseau est sous la responsabilité d'Île-de-France Mobilités (IDFM), l'autorité organisatrice de la mobilité régionale. IDFM contractualise avec divers opérateurs dans un contexte d'ouverture progressive à la concurrence, amorcée le 1^{er} janvier 2021. Le coût de fonctionnement annuel du réseau atteint environ 10 milliards d'euros.

Le secteur des transports en commun génère plus de 120 000 emplois directs, pour un marché évalué à 15 milliards d'euros. Les activités liées à l'exploitation du réseau représentent les deux tiers de ce marché. Quotidiennement, près de 80 000 personnes assurent les déplacements des usagers du réseau francilien. Cependant, la filière fait face à des défis structurels en matière de recrutement et de fidélisation, nécessitant

des solutions pour pallier la pénurie de main-d'œuvre et assurer le bon fonctionnement du réseau.

La période 2023-2026 est marquée par une forte dynamique d'extension du réseau et de renouvellement du matériel roulant, avec plus de 6 milliards d'euros investis annuellement. Ces investissements devraient mobiliser plus de 30 000 personnes par an. Ces emplois, non délocalisables, constituent une opportunité de développement pour certains territoires. Outre les opérations de maintenance, ces activités stimulent également d'autres secteurs, comme les nouvelles mobilités, l'immobilier et l'énergie décarbonée et s'inscrivent dans la stratégie nationale de réindustrialisation.

[Consulter l'enquête de l'Institut Paris Région](#)